

**AUTORISATION D'UTILISATION, DE PUBLICATION ET DE  
REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIE  
Assentiment de la personne représentée (mineure)**

Je soussigné(e)..... Père/Mère (*ayer la mention inutile*)

domicilié(e) à.....

Représentant légal de (*nom prénom du mineur*) .....

en classe de .....

Autorise : l'école Ste Marie 9 rue des Ecoles 44840 LES SORINIERES

Représenté par M François GELOT, Chef d'établissement

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de « la propriété intellectuelle », autorise à prendre et à utiliser les photographies, films et œuvres originaux de mon enfant, réalisés dans le cadre scolaire, sous la responsabilité du chef d'établissement et de l'équipe éducative et à les publier éventuellement :

- |  |                              |                              |
|--|------------------------------|------------------------------|
| • sur la plaquette de l'établissement,                                     | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • pour un reportage par presse écrite ou audiovisuelle, interne et externe | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • une exposition thématique pour un projet pédagogique                     | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • le blog de l'établissement, classroom (maternelles)                      | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • des supports audiovisuels (film sortie scolaire - DVD - diaporama)       | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| • Photo de classe  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

*La personne responsable de l'élève représenté autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiées (modification des couleurs, de la taille, du cadrage, du montage) selon les besoins des supports utilisés, dans le respect de la dignité de la personne.*

*A tout moment la personne responsable de l'enfant peut demander que les photographies prises soient supprimées, floutées ou masquées. Cette demande doit être faite par écrit au chef d'établissement.*

*Par ailleurs, l'établissement s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et se porte garant du traitement des documents utilisés.*

**Durée de la présente autorisation** : pour l'année scolaire : **2022/2023**

**Zone géographique où l'usage est autorisé** : non limitée

**Contrepartie** : La présente autorisation de publication est consentie à **titre gratuit**.

Fait en deux exemplaires, chaque signataire reconnaissant avoir reçu un exemplaire original,

A LES SORINIERES , le ...../20

Nom et Signatures des parents (père et mère) :  
(ou de la personne légalement responsable)

François GELOT, chef d'établissement

